



Déclaration commune des Organisations syndicales des régions des 4 Moteurs pour l'Europe (Auvergne-Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg, Catalogne et Lombardie) du 10 avril 2020

Pour une Europe Sociale et Solidaire, ensemble, engagé-e-s. #hier #aujourd'hui #demain

Devant la crise sanitaire sans précédent où sont confrontés l'Europe et le monde, le Vendredi 3 avril 2020 les organisations syndicales **CGIL**, **CISL**, **UIL** de Lombardie, **l'UGT**, **CCOO** de Catalogne, le **DGB** de Bade-Wurtemberg et la **CFTC**, **CFDT**, **CFE-CGC**, **CGT**, **UNSA** d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunies par vidéoconférence, les 18 mars, puis le 3 avril.

Elles ont partagé la situation de leur pays respectif ainsi que les initiatives prises par leurs organisations pour trouver des solutions afin de protéger prioritairement la santé et l'emploi des travailleurs qui subissent la pandémie du Covid-19.

Ainsi, il est à souligner :

- **En Italie**, les organisations syndicales **CGIL**, **CISL** et **UIL** ont signé plusieurs protocoles d'accord pour la santé et la sécurité des travailleurs dans les différents secteurs, le soutien au revenu et au marché du travail avec des outils de politique active et passive. Par exemple, il vient d'être financé au niveau régional le « smart-working » (Télétravail) et la formation continue à distance pour obtenir la requalification du travail et l'innovation des processus de production. D'autres mesures législatives ont été adoptées : telles que la suspension des licenciements, l'arrêt total des entreprises en dehors des activités essentielles et des mesures de compensation salariale en l'absence de travail en raison de l'émergence de COVID19 ;
- **En Allemagne**, le gouvernement allemand a modifié la réglementation du chômage partiel pour soutenir les entreprises et leurs salariés qui sont touchés par les conséquences économiques de la pandémie de COVID19 et pour éviter des licenciements. L'indemnité de chômage partiel s'élève actuellement à 67% de revenu net pour les salariés ayant au moins un enfant à charge et à 60% pour tous les autres salariés. Le **DGB** demande une augmentation de l'indemnité de chômage partiel, respectivement à 87% et à 80%. En Bade-Wurtemberg, le **DGB** et ses fédérations de branches ont conclu des conventions collectives et des accords d'entreprises à cette fin. Les conseils et le soutien aux travailleurs en cette période difficile s'adressent également aux nombreux travailleurs transfrontaliers des pays voisins ;
- **En Espagne**, **l'UGT** et les **CCOO** de Catalogne demandent des mesures économiques pour les entreprises et plus de social pour les travailleur-euse-s (salarié-e-s) et indépendant-e-s pour garantir leurs droits de

travail et aussi le droit au logement, exprimant ainsi une grande préoccupation pour les personnes les plus vulnérables (femmes, personnes immigrées, précaires, jeunes) ;

- **En France**, la CFTC, La CFDT, la CFE-CGC, la CGT et l'UNSA se mobilisent pour ne pas laisser les travailleur-euse-s trop souvent seul-e-s ou abandonné-e-s face à la crise sanitaire et en particulier les plus précaires ou celles et ceux employé-e-s dans les très petites entreprises. Nous agissons en priorité pour faire respecter la sécurité et la protection de la santé, pour obtenir des moyens pour les professionnels du soin et de la santé et pour faire respecter le droit du travail.

Nos organisations sont confrontées à plusieurs questions dans un environnement inédit pour le temps présent et le jour d'après :

- Celle de répondre à l'urgence immédiate avec des mesures et des dispositions qui protègent et sécurisent la santé des travailleur-euse-s
- Celle de (re) penser le rôle de l'Etat, dans cette situation d'urgence sanitaire difficile, afin de garantir les principes d'égalité et de plein accès aux droits et à leur effectivité pour tous les citoyen-ne-s, avec une grande attention à porter aux personnes les plus vulnérables (femmes subissant des violences conjugales, chômeurs, sans abris, migrants, handicapés...)
- Celle de renforcer le rôle et la place des partenaires sociaux, la pratique de la négociation pour de meilleures garanties individuelles et collectives, pour la prévention de la santé, la sécurité au travail, pour un système de protection sociale pour toutes et tous. Mais aussi de soutenir et développer les services publics, la relocalisation de l'industrie, en intégrant l'urgence climatique et la transition énergétique.

C'est pourquoi nos organisations syndicales de salariés des régions 4 Moteurs pour l'Europe, décident d'échanger régulièrement, afin de faire le point de l'évolution de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques, sociales pour le monde du travail, mais aussi pour construire des propositions pour le « jour d'après », pour une autre société.

Par ailleurs, nous avons retenu un programme de travail sur 2 thèmes, qui doit faire l'objet d'un **séminaire de travail fin 2020/début 2021** sur :

- **Quel modèle de développement demain en Europe ?** Dans nos 4 régions l'urgence sociale et climatique en lien avec les enjeux industriels, les services publics, les systèmes de santé et de protection sociale ainsi que les normes sociales.
- **Mobilités et migrations, travailleurs détachés, saisonniers, frontaliers** : un défi pour l'Europe et dans les régions des 4 Moteurs pour l'Europe, une chance pour les territoires ?

Fait à Lyon le 10 avril 2020

Contacts :

- Christian JUYAUX - CFDT : 06.80.05.07.48
- Hervé GOUILLOUX - CFTC : 06.16.44.55.80
- Agnès NATON - CGT : 06.40.19.91.01
- Laurent CARUANA - CFE-CGC : 06 0326 94 77
- Gilles MONDON - UNSA : 06 01 14 36 97